

PRATIQUE DE LA PRÉVOYANCE COLLECTIVE ET TARIFICATION

Référence :	Durée :	Niveau :	Modalités :	Tarifs :
AA055	2 jours - 14 h	Perfectionnement	Présentiel ou à distance	1342,00 €

LIEUX ET DATES :

PARIS

- Du 04/07/2024 au 05/07/2024
- Du 02/12/2024 au 03/12/2024

OBJECTIFS

- Déterminer les critères de tarification du risque en prévoyance collective
- Calculer les primes commerciales et les provisions techniques relatives aux risques souscrits par les entreprises

Information complémentaire :

Toutes nos sessions sont désormais disponibles en présentiel ou à distance.

Vous souhaitez suivre une formation à distance ?

Inscrivez-vous à la session et indiquez-nous la modalité de participation que vous souhaitez par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr

Pas de date disponible ? contactez-nous à mo-inscriptions@ifpass.fr

Consultez le taux de satisfaction de nos formations
[ici >>](#)

POINTS FORTS

Modalités pédagogiques :

Mise en pratique des principes et mécanismes présidant à la tarification des contrats collectifs.

Formateur(s) :

Cette formation est animée par un professionnel des assurances collectives, formateur expert de l'IFPASS.

PROGRAMME

- A. Facteurs influençant la tarification des risques
 - 1. Risque décès
 - 2. Risque incapacité et invalidité
 - 3. Risque décès accidentel
 - 4. Risque santé (Réforme Plan 100% Santé)
- B. Calcul des primes commerciales
 - 1. Intégration des tables statistiques décès, rentes et autres risques
 - 2. Réglementation applicable
- C. Tarification des garanties
 - 1. Tarification des garanties liées à l'expérience
 - 2. Tarification des garanties liées à la démographie
- D. Calcul des provisions techniques
 - 1. Garanties incapacité - invalidité et impacts de la réforme des retraites 2023
 - 2. Autres types de provisions décès et santé
 - 3. Taxe sur les excédents de provisions techniques

Validation des acquis :

- Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques, exercices, QCM...

- Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin du stage
- Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation

Personnalisation parcours :

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

PUBLIC

Gestionnaires de contrats
Chargés d'études actuarielles
Chef de produit assurance
Inspecteurs
Souscripteurs
Intermédiaires d'assurance

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant réaliser une formation e-learning :
Nous vous invitons à prendre contact avec notre référent handicap (Nadia Benakli - nbenakli@ifpass.fr) afin de déterminer les formations accessibles.

PRÉ-REQUIS

Formation IFPASS suivies ou connaissances équivalentes.
AA140 - AA357

Modalité d'accès :

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr au moins 1 jour avant le début de la formation.
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance
- Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

TARIFS ET FINANCEMENTS

1342,00 €
Exonérés de TVA

CONTACT

mo-inscriptions@ifpass.fr / [01 47 76 58 70](tel:0147765870)

Généré le 22/11/2024 à 17:09